



DISCUSSIONS ET ÉCHANGES ENTRE LES USAGERS DU CAMPUS ET LA DIRECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Venez partager votre expérience terrain et proposer vos solutions !

Jeudi 8 juin de 12h30 à 14h00

Parvis du bâtiment principal du Campus Timone

Mobilité et Déchets

En présence de Mariane Domeizel

Contexte et objectifs

Organisé le **8 juin 2023** par l'équipe de la Direction Développement Durable (DDD), Christine ESTEVE Référente DD BU, Katia LEONI Référente DD FSMPM, Marion BONNAFE Chargée de com FSMPM et Laurent ROGIER Logistique FSMPM.

En présence de Mariane DOMEIZEL, VP Développement Durable et Stéphane AMIDIEU Directeur Pôle logistique DEPIL.

Environ 40 participants.

Thématique : gestion des déchets

Objectifs des cafés DD :

- Faire connaître les actions développement durable d'AMU
- Recueillir les problématiques propres au site Timone
- Répondre aux questions et échanger sur de possibles solutions

Quelques chiffres clés

En 2022 pour tout AMU :

Collecte du papier : 97 tonnes pour un coût total AMU de près de 84K€ de dépenses et 4 600€ de recettes liées au rachat de la matière -> les recettes ne représentent que 6% des dépenses engagées.

Collecte des déchets d'équipement électrique et électronique : 26 tonnes en 2022 (1/4 environ lors des 5 opérations AMU Récup'Elec)

Collecte des toners et cartouches d'imprimantes : 564 kg

Collecte des ordures ménagères : 2 000 tonnes pour un coût total d'1 M€

Rappel des actions déchets AMU

Équipe DDD et ses missions <https://www.univ-amu.fr/fr/public/developpement-durable-citoyennete>

Plan de Gestion des Déchets <https://www.univ-amu.fr/fr/public/collecte-des-dechets-recyclables-0>

Actions déchets de la BU de Timone :

- collecte du papier
- des toners et cartouches d'imprimantes
- des piles et des ouvrages des BU

Projets à venir AMU :

- Collecte des cartons sur 5 sites dont Timone courant 2023
- Collecte sélective des emballages de type ménager sur tout AMU dans le cadre du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances (COMP), négociations à venir avec le MESR en juillet
- Plate-forme d'échange de biens et services (type bon coin) aussi dans le cadre COMP

Retours d'expérience

Une expérience d'analyse des typologies et des quantités de déchets issues de l'activité de recherche a été réalisée à l'initiative d'un collectif de 7 laboratoires (hors déchets sous gestion DHSE : déchets à risque radiologique, chimique et biologique).

Résultats de l'expérience (période 2 mois – 800 personnes environ) :

- Cartons : **plus 1T** soit 7,5kg par personne et par an
- Polystyrène : **220kg** (22m³) -> besoin d'une benne permanente
- Plastiques (de type ménager et petits consommables non contaminés) : **262kg** soit 1,65kg par personne et par an
- Palettes : **10**
- Ordures ménagères : **230kg** soit 1,7kg par personne et par an

Actuellement, 1 benne à déchets industriels banals (DIB) est mise à disposition pour collecter tous les déchets hors dispositifs de collecte déjà existants.

La DDD informe qu'une benne à carton sera installée sur le campus Timone ainsi que sur 4 autres sites courant 2023.

Les réponses à vos questions

Quel est le coût et la typologie des déchets concernés par la collecte dans le cadre du COMP ?

- Les emballages carton, métal et plastique pour un coût d'1M€ pour l'achat de mobilier et d'1,5M€ pour le service de collecte sur 2 ans.

Comment avoir la mise en place des fontaines à eau (pharmacie) ?

- Il existe un marché de fontaine à eau sur réseau ou bombonne, à la charge de la composante ou du service <https://dcp.univ-amu.fr/marche/fontaines-a-eau>

Est-il obligatoire de proposer des distributeurs de nourriture et surtout avec des produits en désaccord avec les enjeux DD/RS (sodas, confiseries...) ?

- C'est un service du CROUS, qui dispose des espaces fournis par AMU. C'est un des sujets discutés régulièrement, mais pas à l'ordre du jour actuellement.

Sera-t-il possible d'utiliser les tasses personnelles dans les distributeurs de boisson ?

- Les machines à café sont mises à disposition par le CROUS, dont le marché actuel ne permet pas l'utilisation des tasses personnelles. A la demande d'AMU, le CROUS va examiner l'opportunité...

Les réponses à vos questions

Est-il envisageable d'organiser une réunion multi-parties sur la thématique du tri (DEPIL, composantes, laboratoires, etc) ?

- Prochainement, seront créés des comités de campus, qui aborderont différents sujets. La gestion des déchets pourra en faire partie.

Est-ce qu'il y aura une transparence des dépenses au niveau des projets DD ?

- Toutes les dépenses sont transparentes car votées en CA, dont les procès verbaux sont consultables sur le site internet INTRAMU de l'Université.

Est-ce que la DDD travaille avec la Direction de la Commande Publique (DCP) ?

- La DDD travaille avec la DCP sur les marchés les plus significatifs pour l'ajout de clauses et critères DD/RS.
- Demande d'un CDD dans le cadre du COMP pour structurer la démarche de commande publique durable.
- Référente DD DCP : Stéphanie SEPTIER.

Quels sont les déchets concernés par la collecte de la benne présente sur le site ?

- C'est une benne à DIB (voir diapo 5). Cependant, les DEEE, le mobilier et prochainement le carton doivent être collectés par les dispositifs proposés par AMU.

Après la discussion...

- Créer une cohésion entre acteurs locaux / direction centrale / responsable de pôle.
- Les participants souhaitent unir leurs forces pour porter et appuyer les projets DD/RS afin de permettre d'allouer à ces projets un budget plus important.
- Les participants sont d'accord pour amener eux-mêmes les déchets aux points de collecte extérieures et sont favorables à la suppression de 15 places de parking pour la mise en place d'une zone de collecte Timone.
- Une opération Récup'Elec Timone sera organisée au 2ème semestre 2023.
- Pouvoir collecter en permanence les gros DEEE. Laurent ROGIER propose d'utiliser les tickets et de regrouper les demandes pour prévoir un enlèvement commun.
- La DDD rappelle que Valdelia est le partenaire d'AMU pour l'élimination gratuite du mobilier de bureau. Contrairement à la benne DIB qui est payante.
- Multiplier les temps d'échange avec la DDD, avoir plus souvent des cafés DD par exemple.

Vos interlocuteurs

Direction Développement Durable

Campus Marseille centre - Site Saint Charles

dvpt-durable-contact@univ-amu.fr et tickets ENT DDD

04 13 55 02 65

Vice-Présidente Développement Durable : Mariane DOMEIZEL

vp-dvpt-durable@univ-amu.fr

DEPIL Timone : Odile MEIER et Sébastien GUICHARD

Service logistique FSMPM : Romain CALECA et Laurent ROGIER

Service logistique Pharmacie : Jocelyn RASETA

Référente DD FSMPM : Katia LEONI

Référent DD Pharmacie : David BERGE-LEFRANC

Référentes DD BU : Christine ESTEVE et Astride PARRET